

TRGIRTO

Table régionale de gestion intégrée des
ressources et du territoire public de l'Outaouais

Compte rendu de la rencontre de la TRGIRTO 21 et 22 mars 2023 en mode virtuel

Date : Séance du mardi 21 mars 2023

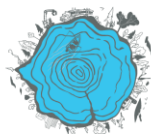
Heure : De 9h00 à 12h00

Endroit : En mode virtuel sur Zoom



Représentants

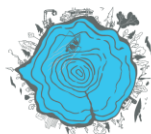
Groupe sectoriel	Nom	Organisme	Présent	Absent
Groupe Matière ligneuse	Stéphane Taillon	Louisiana-Pacifique	X	
	Dominik Chartier	Produits Forestiers Résolu	X	
	Christian Picard	Commonwealth Plywood	X	
	Charles St-Julien	Lauzon Ressources forestières	X Zoom, arrive à 10h50	
Groupe Faune	François Trottier	Association des pourvoiries de l'Outaouais	X	
	Andrée Bertrand	Association des ZEC de l'Outaouais		X
	François Céré	SEPAQ - Réserve faunique de La Vérendrye	X	
	Jean Fink	Fédération chasseurs et pêcheurs - Outaouais	X	
Groupe Autres utilisateurs avec droits	Étienne Potvin-SaintOnge	Travailleur forestier		X
	Jacques David	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais		X
	Alain Lacoste	Citoyen	X	
	Jacques Chaîné	Fédération québécoise des clubs quads - Outaouais	X	
	François Saumure	Fédération des clubs motoneigistes du Québec - Outaouais	X	
	Mario Bélisle	Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides		X
Groupe Nature	Monique Boivin	Société pour la nature et les parcs du Canada – Vallée de l'Outaouais	X	
	Gérard Desjardins	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
	Deborah Powell	Pontiac Environmental Protection	X	
	Nathalie Magnan	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais	X	
Groupe Territoire	Jason Durand	MRC de Pontiac		X
	Antoni Dion	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau		X
	Mathieu Trépanier	MRC des Collines-de-l'Outaouais	X	
	Jean-François Larrivée	MRC de Papineau	X	
	Vacant	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Groupe Premières Nations	Vacant	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
	Vacant	Algonquins of Barriere Lake		
	Vacant	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
	Vacant	Wolf Lake		
	Vacant	Kitigan Zibi Anishinabeg		

**Remplaçants et observateurs**

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
Maurice Thibaudeau	Observateur	Club des ornithologues de l'Outaouais	X
Marcel Larocque	Remplaçant	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais	X

Personnes ressources

Nom	Organisme	Présent
Vanessa Joannis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Dominic Lauzon	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Isabelle Paquin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Gabrielle Trottier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Catherine Plasse	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	X
Charles Blais, ing.f.	Coordonnateur de la TRGIRTO	X



Ordre du jour

Mardi le 21 mars 2023 de 9h00 à 12h00

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour du 21 et 22 mars 2023
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 24 et 25 janvier 2023
4. Suivi de la rencontre du 24 et 25 janvier 2023
 - a) Suivi des actions
5. Nouvelles
6. Bilan sur les aires protégées en Outaouais
7. Demande pour un poste de représentant scientifique non-votant
8. Retour sur la consultation PAFIT 2023-2028

Ajournement

Mercredi le 22 mars 2023 de 13h00 à 16h00

9. Planification collaborative : état d'avancement des travaux
10. Bilan du RADF
11. Démarche sur la sylviculture du pin blanc et du pin rouge
12. Démarche pour la cartographie des érablières à potentiel acéricole
13. Plan de travail 2023-2024 de la TRGIRTO
14. Varia
15. Levée de la rencontre

1. Ouverture de la rencontre

M. Charles Blais, le coordonnateur de la TRGIRTO, indique qu'il y a quorum et avise les représentants que la séance est enregistrée.

M. Mathieu Trépanier, président de la TRGIRTO, déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Trépanier fait la lecture du projet d'ordre du jour de la rencontre du 21 et 22 mars 2023.

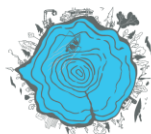
TRGIRTO 202303-1

Sur proposition de M. Alain Lacoste, secondée de M. Jean Fink, l'ordre du jour de la rencontre du 21 et 22 mars 2023 est adopté et ce, en maintenant le point 14 Varia ouvert. M. Gérard Desjardins inscrit un point au varia : la rencontre des organismes Nature.

3. Adoption du compte rendu de la rencontres du 24 et 25 janvier 2023

TRGIRTO 202303-2

Sur proposition de M. Gérard Desjardins, secondée de M. Alain Lacoste, il est unanimement résolu d'adopter le compte rendu de la rencontre du 24 et 25 janvier 2023 tel que libellé.



4. Suivi de la rencontre du 24 et 25 janvier 2023

a) Suivi des actions

M. Blais passe en revue le document Suivi des actions de la rencontre du 24 et 25 janvier 2023 (voir le document Suivi des actions de la rencontre du 24 et 25 janvier 2023).

5. Nouvelles

Voici les nouvelles qui ont été partagées avec les partenaires de la TRGIRTO :

- M. Blais informe les partenaires de la TRGIRTO du départ de M. Denis Lapratte. Les partenaires de la TRGIRTO tiennent à souligner la belle contribution de M. Lapratte aux travaux de la TRGIRTO ces dernières années.

TRGIRTO 202303-3

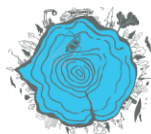
Sur proposition de M. Jean-François Larrivée, secondée de M. François Trottier, il est unanimement résolu de remercier M. Denis Lapratte pour sa belle contribution aux travaux de la TRGIRTO au cours des dernières années, et de souligner son rôle à titre de représentant de l'Association des ZEC de l'Outaouais.

- M. Blais informe les partenaires de la TRGIRTO de l'arrivée de deux nouveaux représentants du groupe Faune : Mme Andrée Bertrand, représentante de ZECO, et M. Jean Fink, représentant de la Fédération des chasseurs et pêcheurs pour la région de l'Outaouais.
- M. Blais informe les partenaires de la TRGIRTO qu'il a fait une présentation aux membres du Regroupement des locataires de terres publiques (RLTP) de l'Outaouais le 5 mars 2023.
- M. Blais informe les partenaires de la TRGIRTO de la réception d'une demande de la part du RLTP Outaouais portant sur l'ajout des locataires de terres publiques à l'article 55 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Cette demande sera discutée lors de la rencontre de la TRGIRTO prévue le 14 juin prochain.
- M. Blais informe les partenaires de la TRGIRTO de l'ajout de quatre nouveaux paysages sensibles sur le territoire forestier public de l'Outaouais dans le secteur des Lacs des Cèdres près de la municipalité de Messines.
- M. Blais informe les partenaires de la TRGIRTO que la prochaine rencontre de la TRGIRTO se déroulera en présentiel à l'Hôtel V de Gatineau le 14 juin prochain.

Vu le temps qui leur est disponible avant le point suivant, les partenaires de la TRGIRTO conviennent de traiter immédiatement les points « 14. Varia » et « 8. Retour sur la consultation PAFIT 2023-2028 » de l'ordre du jour.

14. Varia

- M. Gérard Desjardins informe les partenaires de la TRGIRTO de la tenue prochaine d'une grande rencontre des organismes dédiés à la conservation et à la protection de l'environnement en Outaouais. M. Desjardins précise qu'une demande d'assistance financière vient d'être transmise à la TRGIRTO à cet égard.



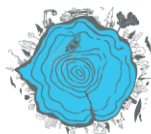
8. Retour sur la consultation PAFIT 2023-2028

Mme Vanessa Joannis présente quelques éléments d'information en lien avec la récente consultation publique sur le Plan d'aménagement forestier intégré tactique pour l'horizon 2023-2028 (voir le document présenté par Mme Joannis).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- On précise l'ajout au PAFIT d'un enjeu sur les espèces à statut précaire;
- On précise l'ajout au PAFIT de l'orientation régionale du MRNF qui stipule que « la DGFO ne réalisera plus de planification forestière dans les lisières boisées riveraines identifiées à l'article 27 du RADF ». On précise qu'il s'agit d'une orientation régionale et non d'un changement au Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF);
- On précise que cette orientation régionale pour les bandes riveraines n'affecte pas ce que le RADF prévoit en ce qui a trait aux ouvertures permises dans les bandes riveraines pour une percée visuelle ou un accès à l'eau;
- Du côté des industriels forestiers, on précise que c'est via les tables et comités opérationnels mises en place pour assurer une bonne orchestration des activités d'aménagement forestier sur le territoire qu'ils font part de leurs commentaires sur la planification forestière;
- Des partenaires de la TRGIRTO indiquent que c'est un défi de se concerter entre eux - au sein d'un même groupe sectoriel – et de convenir de commentaires « communs » à exprimer dans le cadre d'une consultation publique sur le PAFIT;
- Un partenaire de la TRGIRTO souligne que plusieurs acteurs du groupe Nature trouvent le processus de consultation « incompréhensible » et indiquent n'avoir pas de temps à y consacrer;
- Un partenaire de la TRGIRTO indique que le groupe qu'il représente n'a pas transmis de commentaires dans le cadre de la consultation publique sur le PAFIT, mais qu'il s'est assuré d'avoir une participation active aux travaux de la TRGIRTO notamment en ce qui a trait aux enjeux qui les concernent davantage;
- Un partenaire de la TRGIRTO indique que pour certains membres de sa communauté, il y a le défi de la langue à l'égard de certains documents qui parfois ne sont disponibles qu'en français;
- Un partenaire de la TRGIRTO invite tous les représentants à prendre le temps de retourner consulter les acteurs de leurs groupes sectoriels respectifs à l'égard des dossiers pour lesquels la TRGIRTO a à prendre une décision;
- On précise que la TRGIRTO n'a pas à entériner le PAFIT 2023-2028. Cela dit, on rappelle qu'au cours des dernières années, des éléments importants du PAFIT ont fait l'objet de discussions et de recommandations en comités de travail à la TRGIRTO : les enjeux écosystémiques, les enjeux régionaux, les cibles pour les vieilles forêts, la stratégie régionale de production de bois, autres;
- On rappelle également que les partenaires de la TRGIRTO sont toujours en mesure de prendre le temps requis pour bien comprendre tous « les tenants et les aboutissants » à l'égard des enjeux et des solutions qu'ils discutent.

M. Trépanier remercie Mme Joannis pour sa présentation.



ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Joannis (C. Blais)

6. Bilan sur les aires protégées en Outaouais

Mme Catherine Plasse, professionnelle au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, présente le bilan des aires protégées en Outaouais (voir la présentation de Mme Plasse).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- On précise que pour les territoires mis en réserve, le récent décret ne restreint pas l'octroi de permis pour la construction d'infrastructures telles les chemins et les sentiers, et pour la réalisation d'une activité d'exploitation de la faune;
- On précise que le concept d'Aires protégées d'utilisation durable est en développement. L'approche derrière ce concept est de permettre certaines activités, à petite échelle, par les communautés qui se trouvent à proximité du territoire en question;
- On précise qu'il ne reste que deux territoires à l'étude – celui du Cabonga et celui de la rivière Fortier – de la liste qui avait été mise en consultation à l'année 2020;
- On précise que la proposition visant les marais le long de la rivière des Outaouais et celle de la rivière Gens-de-Terre n'ont pas été retenues;
- On précise ce que l'on entend par « permanence » : le territoire peut dès la mise en réserve être inscrit au Registre des aires protégées. La mise en réserve est une étape transitoire vers l'obtention d'un statut permanent d'aire protégée (p/e réserve de biodiversité). Cela dit, le contour d'un territoire mis en réserve peut être ajusté d'ici à ce qu'il reçoive le statut d'aire protégée;
- On précise que ce sont des discussions interministérielles qui guident l'exercice visant à peaufiner le contour final des territoires qui recevront le statut d'aires protégées;
- On observe beaucoup de « points rouge » sur la carte des aires protégées en Outaouais. Mme Plasse nous reviendra avec les précisions à savoir de quoi il s'agit au juste : habitats d'espèces menacées? Réserves de biodiversité? Autres?
- On précise que la carte interactive qui se trouve sur le site du ministère de l'Environnement – dans les pages web dédiées aux aires protégées – permet d'accéder à un tableau qui ventile les territoires protégés en Outaouais et ce par type de désignation;
- À l'égard des « affectations » territoriales du MRNF qui empêchent toute intervention, on précise qu'elles ne peuvent pas être considérées comme aires protégées;
- On demande à la direction régionale du MRNF en Outaouais de nous faire un état des lieux à l'égard de l'ensemble des territoires – les affectations territoriales, le moratoire associé à la communauté du lac Barrière, autres – qui font l'objet d'une restriction quant aux activités forestières ou autres sur le territoire forestier public en Outaouais;
- On précise que l'activité minière n'est pas permise dans les aires protégées.

M. Trépanier remercie Mme Plasse pour sa présentation.



ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par Mme Plasse (C. Blais)

Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO les précisions à l'égard des « points rouges » qui se retrouvent sur la carte des aires protégées en Outaouais (C. Plasse)

Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO un état des lieux à l'égard de l'ensemble des territoires – les affectations territoriales, le moratoire associé à la communauté du lac Barrière, autres – qui font l'objet d'une restriction quant aux activités forestières ou autres sur le territoire forestier public en Outaouais (V. Joanisse)

7. Demande pour un poste de représentant scientifique non-votant

M. Blais présente aux partenaires de la TRGIRTO les trois documents en lien avec la demande faite par le département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais pour la mise en place d'un poste de représentant scientifique non-votant à la TRGIRTO soit la résolution du Département des Sciences naturelles de l'UQO, la résolution d'appui de la MRC de Papineau, et les éléments à considérer.

Les partenaires de la TRGIRTO conviennent que le représentant scientifique sera non-rémunéré et qu'il reviendra au président de la TRGIRTO de lui accorder la parole.

TRGIRTO 202303-4

Sur proposition de M. Jean-François Larrivée, secondée de M. Gérard Desjardins, il est unanimement résolu de mettre à l'essai pour l'année 2023, un poste de représentant scientifique non-votant à la TRGIRTO, et de nommer M. Sylvain Delagrangé, professeur à l'UQO-ISFORT, comme titulaire à ce poste.

ACTIONS : Informer M. Delagrangé de sa nomination à titre de représentant scientifique non-votant à la TRGIRTO (C. Blais)

AJOURNEMENT DE LA RENCONTRE À 12h00



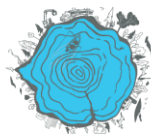
Date : Séance du mercredi 22 mars 2023

Heure : De 13h00 à 16h10

Endroit : En mode virtuel sur Zoom

Représentants

Groupe sectoriel	Nom	Organisme	Présent	Absent
Groupe Matière ligneuse	Stéphane Taillon	Louisiana-Pacifique		X
	Dominik Chartier	Produits Forestiers Résolu	X	
	Christian Picard	Commonwealth Plywood	X	
	Charles St-Julien	Lauzon Ressources forestières	X	
Groupe Faune	François Trottier	Association des pourvoires de l'Outaouais	X	
	Andrée Bertrand	Association des ZEC de l'Outaouais		X
	François Céré	SEPAQ - Réserve faunique de La Vérendrye	X	
	Jean Fink	Fédération des chasseurs et pêcheurs - Outaouais	X	
Groupe Autres utilisateurs avec droits	Étienne Potvin-SaintOnge	Travailleur forestier		X
	Jacques David	Regroupement des locataires des terres publiques - Outaouais		X
	Alain Lacoste	Citoyen	X	
	Jacques Chaîné	Fédération québécoise des clubs quads - Outaouais	X	
	François Saumure	Fédération des clubs motoneigistes du Québec - Outaouais	X	
	Mario Bélisle	Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides	X arrive à 13h25	
Groupe Nature	Monique Boivin	Société pour la nature et les parcs du Canada – Vallée de l'Outaouais	X	
	Gérard Desjardins	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
	Deborah Powell	Pontiac Environmental Protection	X	
	Nathalie Magnan	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais	X	
Groupe Territoire	Jason Durand	MRC de Pontiac		X
	Antoni Dion	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau		X
	Mathieu Trépanier	MRC des Collines-de-l'Outaouais	X arrive à 14h20	
	Jean-François Larrivée	MRC de Papineau	X	
	Vacant	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Groupe Premières Nations	Vacant	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
	Vacant	Algonquins of Barriere Lake		
	Vacant	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
	Vacant	Wolf Lake		
	Vacant	Kitigan Zibi Anishinabeg		

**Remplaçants et observateurs**

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
Maurice Thibaudeau	Observateur	Club des ornithologues de l'Outaouais	X
Marcel Larocque	Remplaçant	Regroupement des locataires de terres publiques - Outaouais	X
Andrée Gagnon	Observatrice	Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides	X

Personnes ressources

Nom	Organisme	Présent
Frédéric Lussier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Louis-Pierre Bélanger-Ducharme	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Dominic Lauzon	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Vanessa Joannis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts	X
Charles Blais	Coordonnateur de la TRGIRTO	X

En l'absence de M. Mathieu Trépanier, président de la TRGIRTO, M. Gérard Desjardins, vice-président de la TRGIRTO, présidera la séance.

M. Blais confirme qu'il y a quorum et la séance s'ouvre à 13h00.

8. Planification collaborative : état d'avancement des travaux

M. Louis-Pierre Bélanger-Ducharme, professionnel au MRNF, présente la proposition issue des travaux du projet de planification collaborative (voir la présentation de M. Bélanger-Ducharme).

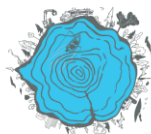
Cette proposition concerne des améliorations aux processus de planification forestière, d'harmonisation des usages, et d'harmonisation opérationnelle. Ces améliorations visent à assurer une meilleure prise en compte des préoccupations exprimées par les utilisateurs du territoire forestier public en Outaouais.

TRGIRTO 202303-5

Sur proposition de M. François Saumure, secondée de M. Charles St-Julien, il est majoritairement résolu d'adopter la proposition issue des travaux du projet de planification collaborative qui vise l'amélioration des processus de planification forestière, d'harmonisation des usages, et d'harmonisation opérationnelle (voir la proposition à l'annexe A du présent compte rendu).

À l'égard de la proposition, un vote a été demandé pour lequel :

- M. Jean Fink a signifié son abstention;
- M. François Trottier a voté contre la proposition. Il tient à préciser que cette proposition ne répond pas aux attentes exprimées par l'Association des pourvoiries de l'Outaouais lors de la récente consultation publique sur le PAFIT 2023-2028.



ACTIONS : Transmettre aux représentants de la TRGIRTO la présentation de M. Bélanger-Ducharme (C. Blais)

Transmettre aux représentants de la TRGIRTO la proposition issue des travaux du projet de planification collaborative (C. Blais)

Intégrer dans les processus de planification forestière, d'harmonisation des usages et d'harmonisation opérationnelle les éléments visés par la proposition (MRNF, C. Blais)

9. Bilan du RADF

M. Frédéric Lussier, professionnel au MRNF, présente le bilan du Règlement sur l'aménagement durable des forêts (voir la présentation de M. Lussier).

Voici les commentaires et les précisions qui ont été apportés lors de la présentation :

- Certes, le nombre de non-conformités peut paraître élevé pour l'exercice 2022-2023. Cela dit, on précise que la majorité des non-conformités concernent des éléments qui ne sont pas « majeurs »;
- On précise la bonne collaboration des bénéficiaires de garantie d'approvisionnement pour ce qui est d'apporter les correctifs nécessaires en lien avec les non-conformités qui sont relevées;
- On précise qu'il y a un plus grand défi du côté des entreprises forestières qui obtiennent les secteurs d'intervention mis en enchères par le Bureau de mise en marché des bois (BMMB) notamment en ce qui a trait à leur capacité à respecter certaines exigences du RADF;
- Cela dit, on précise que les professionnels du MRNF portent une attention particulière aux entreprises forestières opérant dans les secteurs d'intervention mis en enchère par le BMMB sur le plan des suivis et de la formation;
- On précise qu'il est prévu de rehausser le nombre d'unités d'échantillonnage (UE) lors de la prochaine saison. En plus des UE planifiées, on précise que les équipes du MRNF sur le terrain ont l'occasion, sur une base quotidienne, de constater « de visu » que les activités d'aménagement forestier s'exécutent selon les exigences du RADF;
- On précise que les taux de prélèvements et les aires de récolte tel que prescrits sont bien respectés par les entreprises forestières;
- On comprend que les résultats présentés concernent seulement les travaux sylvicoles commerciaux (TSC) réalisés par les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement. Les partenaires de la TRGIRTO souhaitent également voir les résultats des TSC réalisés par les entreprises forestières opérant dans les secteurs mis en enchères par le BMMB;
- Pour les secteurs d'intervention mis en enchères par le BMMB, on précise qu'il revient au BMMB de voir à la gestion des pénalités financières qui s'appliquent en lien avec les non-conformités relevées par les équipes du MRNF;
- Pour les secteurs d'intervention mis en enchères par le BMMB, on précise que les exigences – les délais – pour corriger les non-conformités sont les mêmes que celles appliquées aux bénéficiaires de garanties d'approvisionnement;



- Un partenaire de la TRGIRTO mentionne qu'il y a un biais statistique lorsqu'on inclut, dans le résultat des non-conformités relevées dans le cadre du « suivi planifié », les non-conformités relevées spontanément sur le terrain à la suite d'une constatation « de visu » par les équipes du MRNF. Les partenaires de la TRGIRTO souhaitent connaître le résultat des non-conformités relevées dans le cadre du « suivi planifié » seulement;
- Les partenaires de la TRGIRTO souhaitent obtenir l'information suivante : le nombre d'unités d'échantillonnage sur le nombre de secteurs d'intervention « récoltés »;
- On précise que certaines exigences du RADF posent un défi sur le terrain. À titre d'exemple, le niveau d'enfouissement exigé pour les ponceaux s'avère difficile à respecter à plusieurs endroits sur le territoire et ce, en raison de la faible profondeur du sol;
- Un partenaire de la TRGIRTO explique que l'installation des ponceaux est devenu très onéreuse tant pour les industriels forestiers que pour les autres utilisateurs du territoire forestier public;
- Un partenaire de la TRGIRTO pose la question suivante : qu'en est-il des impacts des ponceaux à moyen et long terme?
- Un partenaire de la TRGIRTO pose la question suivante en lien avec les défis associés à l'installation des ponceaux : y aurait-il lieu d'utiliser davantage les ponceaux amovibles comme cela se fait en Colombie-Britannique?

M. Desjardins remercie M. Lussier pour sa présentation

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document présenté par M. Lussier (C. Blais)
Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO les compléments d'information demandés (F. Lussier)

M. Mathieu Trépanier reprend la présidence de la séance à compter de 14h40.

10. Démarche sur la sylviculture du pin blanc et du pin rouge

M. Blais présente la démarche recommandée par le comité de travail sur la Stratégie régionale de production de bois (voir le document présenté par M. Blais).

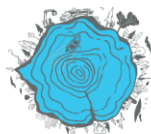
Mme Vanessa Joannis précise que l'intérêt du MRNF dans la démarche proposée touche surtout la recherche de solutions à l'égard des défis à relever sur le plan opérationnel.

TRGIRTO 202303-6

Sur proposition de M. Christian Picard, secondée de M. Gérard Desjardins, il est unanimement résolu d'adopter la démarche sur la sylviculture du pin blanc et du pin rouge, laquelle prévoit de mandater le comité de travail sur la Stratégie régionale de production de bois pour voir à la réalisation de la démarche et de revenir à la TRGIRTO avec ses recommandations.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO la démarche adoptée (C. Blais)
Lancer les travaux du comité de travail SRPB à l'égard de la démarche adoptée (C. Blais)

11. Démarche pour la cartographie des érablières à potentiel acéricole



M. Blais présente la démarche recommandée par le comité de travail sur les Aires d'intensification de production ligneuse (voir le document présenté par M. Blais).

En réponse à une question portant sur les paramètres privilégiés par le MRNF pour la cartographie des érablières à fort potentiel, Mme Joanisse réfère les partenaires de la TRGIRTO à la présentation qui leur a été faite par le MRNF au mois de juin 2021 sur la « Cartographie préliminaire du potentiel acéricole à prioriser ».

TRGIRTO 202303-7

Sur proposition de M. Mario Bélisle, secondée de M. Jean-François Larrivée, il est majoritairement résolu d'adopter la démarche visant à cartographier les érablières à fort potentiel sur le territoire forestier public de la région de l'Outaouais, laquelle prévoit de mandater le comité de travail sur la Stratégie régionale de production de bois pour voir à la réalisation de la démarche et de revenir à la TRGIRTO avec ses recommandations.

À l'égard de la proposition, un vote a été demandé pour lequel :

- M. François Saumure, M. Dominik Chartier et Mme Monique Boivin ont signifié leur abstention;
- M. Charles St-Julien a voté contre la proposition.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO la démarche adoptée (C. Blais)

Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO la présentation faite par le MRNF au mois de juin 2021 qui portait sur la « Cartographie préliminaire du potentiel acéricole à prioriser » (C. Blais)

Lancer les travaux du comité de travail SRPB à l'égard de la démarche adoptée (C. Blais)

12. Plan de travail 2023-2024 de la TRGIRTO

M. Blais présente le Plan de travail 2023-2024 de la TRGIRTO proposé (voir le document présenté par M. Blais).

En réponse à une question ... préoccupations et commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique sur le PAFIT 2023-2028...

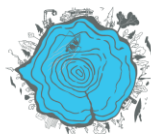
Les partenaires de la TRGIRTO demandent d'ajouter l'enjeu sur les Espèces menacées et vulnérables (EMVS) au plan de travail 2023-2024 de la TRGIRTO.

TRGIRTO 202303-8

Sur proposition de M. Gérard Desjardins, secondée de M. François Saumure, il est unanimement résolu d'adopter le Plan de travail 2023-2024 de la TRGIRTO proposé en y incluant l'enjeu sur les Espèces menacées ou vulnérables.

ACTIONS : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le Plan de travail 2023-2024 de la TRGIRTO tel qu'adopté (C. Blais)

Transmettre à la DGF Outaouais du MRNF le Plan de travail 2023-2024 de la TRGIRTO (C. Blais)



15. Levée de la rencontre

TRGIRTO 202303-9

Sur proposition de M. Mario Bélisle, secondée de M. Alain Lacoste, il est unanimement résolu de faire la levée de la rencontre.

M. Trépanier, président, lève la séance à 16h10.